

Compte rendu - Conseil de quartier PARIS

Jeudi 23 Novembre 2017

- Alain Blanchard, Président du Conseil de Quartier Paris,
- Farid Medjani, Adjoint en charge du Logement, de l'Habitat, du Tourisme, Conseiller Communautaire délégué à l'Habitat, et Vice-Président du Conseil de Quartier Paris,
- les membres du Conseil de Quartier Paris,
- Nicolas Reveret, Chef de Cabinet du Maire,
- Yannick Cucherat et Mathieu Cauvin, enseignants au lycée Etienne Legrand,
- Claude Garcia, Directeur du Pôle Sécurité, Accessibilité, Santé Publique, et Développement Durable, Ville de Roanne,
- Olivier Jandard, Responsable du Pôle Proximité, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Alain Blanchard et Farid Medjani accueillent l'assemblée, remercient les conseillers et les services pour leur présence, puis Alain Blanchard déroule l'ordre du jour.

En l'absence d'objection, Alain Blanchard déclare le compte-rendu de séance du conseil de Mai 2017, adopté à l'unanimité.

Les risques majeurs

Alain Blanchard a participé à la conférence relative aux risques majeurs, en Septembre dernier et a souhaité relayer les informations importantes reçues ce jour ci à l'ensemble des conseillers, via une intervention de Claude Garcia, Directeur du pôle Santé Sécurité Publique de la Ville de Roanne.

« La définition que je donne du risque majeur, c'est la menace sur l'homme et son environnement direct, sur ses installations, la menace dont la gravité est telle que la société se trouve absolument dépassée par l'immensité du désastre ». C'est ainsi que Haroun Tazieff qualifiait le risque majeur.

Claude Garcia commente ainsi un diaporama (ci-joint) qui définit les risques majeurs pour une ville, les moyens de les identifier, et les mesures à mettre en œuvre en situation de catastrophe.

Il informe que les sirènes d'alarme sont de nouveau actives depuis 6 mois tous les premiers mercredis du mois, alors qu'elles ne fonctionnaient plus depuis 2012. Ces sirènes permettent de vérifier le bon fonctionnement du système d'alarme, tout en rappelant à tous les Roannais, l'existence de potentiels de risques sur le territoire.

Puis Claude Garcia présente les missions du service qu'il dirige. Il intervient en application du Code de la Santé Publique et du règlement sanitaire départemental sur les sujets relatifs à la qualité des sols et de l'eau, y compris des eaux de piscine, de l'assainissement, des nuisances sonores et olfactives, la lutte contre l'habitat indigne et insalubre, les animaux et les insectes nuisibles. Il intervient également dans le cadre de la sécurité civile pour la protection contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP), l'accessibilité des personnes handicapées, l'assistance à la population en cas d'évènements de force majeure, de risques naturels et technologiques, et aussi pour sécuriser des immeubles en ruine ou menaçant de s'écrouler.

Ce service se mobilise également en interne sur des actions de développement durable en faveur de la protection de l'environnement (gestion des déchets, modes doux, etc...).

Des conseillères riveraines de l'ex clinique Brossolette évoquent la problématique des fortes nuisances en provenance de ce site squatté, et les comportements dangereux de certains de ses « occupants ». Nicolas Reveret rappelle que le Maire n'a aucun pouvoir d'intervention sur ce bâtiment privé. Pour autant, il entend bien l'urgence d'agir, et c'est en ce sens qu'il sollicitera l'intervention du Procureur de la République. Par ailleurs, il est important que les habitants procèdent systématiquement à des signalements en composant le 17. Ces appels génèrent des interventions de Police qui seront notifiées au Procureur et viendront en appui du dossier. Si la problématique relève bien d'une compétence de l'Etat, le service Sécurité Santé Publique est cependant intervenu à plusieurs reprises sur ce site, pour notamment des opérations de dératisation, capture des chats, la condamnation des entrées du bâtiment ; des courriers ont aussi été adressés au propriétaire des lieux, précise Claude Garcia.

Claude Garcia indique l'application téléchargeable gratuite SAIP (Système d'Alerte et d'Information des Populations) qui permet, comme les sirènes, d'être alerté en temps réel, via notification sur un smartphone, des risques sur le territoire (inondations, séismes, mouvements de terrains, tempêtes, risques industriels, transport des matières dangereuses,...), et d'observer des consignes appropriées et recommandées. Par ailleurs, Claude Garcia indique encore que le Maire, titulaire des pouvoirs de Police Municipale, a l'obligation générale de prévention des accidents naturels et des fléaux de toute nature, d'alerte, d'information et d'évacuation de la population (Plan Communal de Sauvegarde). Enfin, il indique qu'il est également de la responsabilité de tous les citoyens d'être attentifs aux multiples sources d'informations : sirènes, radio, smartphone, messages des Forces de l'Ordre,... sur les risques et les mesures à adopter pour soi et son entourage. Ce sont, entre autre, 3 séquences de sirènes d'une minute et 41 secondes, séparées par un silence, qui informent de la survenue d'un risque majeur sur le territoire.

D'autres parts, des plans particuliers de mise en sécurité ont été mis en place dans les écoles, avec le concours de l'Education Nationale, dans lesquels sont listés toutes les mesures et les moyens à mettre en œuvre en cas de risques majeurs.

Le projet boîte à livres

Yannick Cucherat excuse M. Buisson, Directeur du lycée Etienne Legrand, empêché ce soir ; il commente un diaporama qui présente des photographies des élèves du bac professionnel 1^{ère} année, section ouvrage de bâtiment en métallerie, et leurs activités dans les différentes phases de réalisation de la boîte à livres. Les élèves, toujours aussi enthousiastes pour ce projet, concourent à son avancement rapide. Il rappelle la structure du mobilier faite de 8 alvéoles en tôle pliée, dédiées à accueillir les livres, dont l'ossature sera en tubes, les fermetures en plexiglass double face. Une tôle inclinée en forme de feuille de bananier couvrira les alvéoles et permettra l'évacuation de l'eau de pluie. Les livres seront ainsi hors d'humidité.

La couleur de finition reste à définir, étant précisé que la tôle du dessus aura un traitement de galvanisation, l'ossature sera verte et les alvéoles couleur miel. Le piétement sera pris en charge par la Ville, et le fourreau sera réalisé par le lycée.

Toutes les alvéoles seront installées mécaniquement. Le mobilier aura une hauteur totale de 4 m, et une largeur de 2.55 m.

Yannick Cucherat remercie chaleureusement le Conseil de Quartier Paris et la Ville de Roanne pour la confiance qu'ils apportent au lycée Etienne Legrand.

Une visite du lycée Etienne Legrand a eu lieu il y a quelques mois. Ce fût une démarche très enrichissante pour les conseillers de quartier et valorisante pour les élèves en charge de ce projet. Cette démarche sera renouvelée Vendredi 22 Décembre à 10h. Plusieurs conseillers et membres du public se sont déjà inscrits : Mmes Delorme, Duverger, Manigaud, Chambost, Labrosse, Charnay, Denis, Petibout, Mrs Totel, Blandin, et Barthollet.

M. Blanchard exprime le souhait de voir valoriser ce beau projet dans un prochain magazine municipal. Farid Medjani approuve cette bonne idée dont il est pris note.

La voirie du quartier

Olivier Jandard fait le point sur l'ensemble des demandes réalisées ou en cours, et apporte des informations complémentaires - document ci-joint - .

L'aménagement du carrefour Stalingrad

Olivier Jandard confirme les points évoqués lors de réunions préparatoires à la mise en œuvre du projet avec les conseillers : aménagement de poches de stationnement, amélioration des accès aux commerces et square, pour les piétons, suppression de la voie tourne à droite en direction du Bd du Cimetière. Une réunion sera programmée début 2018 pour présenter aux conseillers le chiffrage de ces aménagements, et aborder les perspectives de poursuite du projet.

Par ailleurs, Nicolas Reveret informe de la décision du Maire d'allouer, en complément de leur budget annuel de 4000 €, une enveloppe budgétaire, par conseil de quartier et successivement chaque année, pour leur permettre de réaliser et mener à bien des projets de voirie. L'aménagement du carrefour Stalingrad pourrait « inaugurer » cette nouvelle procédure dès 2018. Olivier Jandard et Agnès Desporte sont invités à anticiper d'autres projets des 7 autres conseils de quartier et à favoriser leur mise en œuvre, via ce nouveau budget d'investissement dédié aux conseils.

Le barbecue géant

Une représentante de l'association des commerçants du quartier Paris fait le retour de cette animation. 220 repas ont été réservés, c'est un peu moins que l'an dernier, mais la date coïncidait avec celle de la fête de la musique et de nombreuses fêtes d'écoles. Pour autant, c'est un bénéfice de 1450 € qui a pu être retiré et remis à l'association « Allez Haut ».

De vifs remerciements sont adressés à tous les bénévoles organisateurs, et au Conseil de Quartier Paris pour sa participation humaine et financière appréciée.

C'est donc bien naturellement que cette manifestation connaîtra une édition 2018, dont la date du Dimanche 3 Juin est d'ores et déjà retenue, tout comme la salle Bonnefille en cas de nécessité d'un repli.

L'idée d'un repas dansant pourrait se substituer au traditionnel barbecue, dans l'objectif de perpétuer, dans la nouveauté, cette belle rencontre de quartier.

L'ensemble des conseillers est partant pour renouveler sa participation 2018 auprès des commerçants.

Les questions, remarques et informations diverses

- Alain Blanchard : problématique de la traversée anarchique des lycéens place Louis Flandres. Nicolas Reveret répond que la Police Municipale est déjà intervenue à deux reprises, les matins à chaque passage piétons, pour faire remarquer les actes d'incivisme tout en sensibilisant à la sécurité des piétons. Cette démarche se poursuivra sur les mois de Novembre et Décembre, préalablement à une effective verbalisation. Il rappelle également que le Magazine Municipal a consacré un article sur les règles à observer par les piétons, et que l'enseignement du permis piétons se poursuit dans les écoles de Roanne.
- Rue Camille Benoit : des difficultés pour sortir de cette voie en raison du stationnement de véhicules qui gênent la visibilité.
- Le carrefour de l'Etoile Seguin/Papin est estimé dangereux. Le groupe Voirie abordera la question. Cependant, le président précise à la personne, ayant soulevé la question et nouvellement arrivée au Conseil, que ce carrefour a déjà fait l'objet d'améliorations qui s'avèrent efficaces par rapport à ce qui existait auparavant. Il fait remarquer qu'il ne faudrait pas que toute éventuelle proposition de modifications de l'existant se place en contradiction avec les dispositions prises précédemment par le Conseil.
- Le portail de l'entrée de l'ex école de la Livatte, côté Mattéoti pourrait-il être tenu fermé pour limiter les nuisances ? Un courrier sera adressé aux usagers des bâtiments.
- La Place du Champ de Foire est souvent « squattée » par les véhicules des étudiants ; c'est gênant pour l'installation des forains. La problématique sera résolue prochainement par l'instauration d'une interdiction de stationner ce jour-ci, en raison de la mise en place d'un nouveau marché alimentaire de proximité, les mercredis matins.
- Nicolas Reveret rappelle la prochaine réunion publique d'information sur le dispositif de participation citoyenne, ce Lundi 27 Novembre à 18h salle Charles de Gaulle de l'Hôtel de Ville. Ce dispositif est l'équivalent de « voisins vigilants », à la différence qu'il ne s'agit pas d'un dispositif privé, mais préconisé par le Ministère de l'Intérieur, géré par la Police Nationale, en partenariat avec la Police Municipale. Des référents identifiés sur les quartiers et soumis à formation, auront pour mission de signaler tout fait suspect. Ce dispositif qui démarrera début 2018 vient compléter toutes les autres mesures prises en faveur d'une sécurité et tranquillité augmentées sur la Ville. Il rappelle également le numéro du CPU auprès duquel tout signalement peut être effectué : 04 77 44 42 44.

Olivier Jandard prend bonne note des différentes remarques auxquelles les services de la Ville apporteront une réponse adaptée.

Alain Blanchard clôture la séance à 20h00.

Prochain conseil de quartier PARIS Mercredi 28 Février 2018 à 18h30

Lycée Carnot, salle Hippolyte Carnot - Rue Buffon

(Un changement de salle peut intervenir au dernier moment, pour les besoins de l'établissement. Le balisage à l'entrée du lycée sera établi en conséquence)